

# Sociétés inclusives en Afrique de l'Ouest : Document de recommandations politiques – Relations Québec-Afrique

## Résumé exécutif

Ce document de recommandations politiques sur les relations Québec-Afrique met en avant l'importance d'améliorer l'inclusivité politique, socio-économique, et sécuritaire des sociétés ouest-africaines. Le Québec pourrait y contribuer en renforçant la solidarité internationale dans trois directions principales : l'appui aux groupements citoyens qui défendent les acquis démocratiques et revendiquent face aux pratiques autoritaires des États en Afrique de l'Ouest ; le soutien à des politiques socio-économiques permettant une croissance inclusive à travers des programmes et partenariats locaux, mais aussi en promouvant de bonnes pratiques en ce sens par les entreprises québécoises en Afrique de l'Ouest ; et enfin via le développement des connaissances et pratiques pour la résolution des conflits ainsi que de meilleures relations police-population dans la sous-région, tout ceci en partenariat avec des acteurs locaux. Ces priorités doivent ainsi répondre à l'actuelle dégradation des espaces civiques face aux pratiques autoritaires des États, à la croissance des inégalités dans la sous-région, et à la nécessité de concentrer les efforts sur la sécurité des citoyens au quotidien et la protection des civils.

## Contenu

Introduction.....	2
Pratiques autoritaires et demandes démocratiques en Afrique de l'Ouest.....	3
Recommandations en matière d'appui à la démocratie .....	7
La question de l'inclusivité des politiques socio-économiques en Afrique de l'Ouest.....	8
Recommandations en matière d'inclusivité des politiques socio-économiques .....	11
La sécurité comme bien public en Afrique de l'Ouest.....	11
Recommandations en matière de sécurité.....	14
Conclusion.....	15

### Faits saillants

- Ces dernières années, en particulier en 2019 et 2020, une chute importante des droits politiques et libertés civiles a été observée dans la sous-région ouest-africaine. La politique internationale du Québec pourrait être un chef de file de promotion des acquis démocratiques en renforçant l'accent de la solidarité internationale sur ces sujets.
- Le gouvernement et les entreprises québécoises s'intéressent de plus en plus à l'attractivité économique du continent africain, tandis que la sous-région ouest-africaine se laisse distancer par toutes les autres dans la lutte contre les inégalités. La politique internationale du Québec pourrait renforcer l'accent sur des programmes pour l'inclusivité des politiques socio-économiques, y compris pour l'autonomisation économique des femmes.
- Un fonds de coopération spécifique pourrait être mis en place par les délégations et bureaux québécois en Afrique de l'Ouest afin de renforcer cette solidarité internationale pour l'inclusivité des sociétés ouest-africaines, à partir de diagnostics précis identifiés localement. Ce partenariat local pourrait s'appuyer sur la riche expérience et les potentiels des organisations, chercheurs.e.s, et étudiant.e.s des diasporas ouest-africaines au Québec.

## Introduction

La sous-région ouest-africaine est naturellement d'intérêt pour la politique internationale québécoise. L'Afrique de l'Ouest a de nombreux liens de coopération, d'affaires, mais aussi d'immigration avec le Québec. D'un point de vue linguistique, l'Afrique subsaharienne représente déjà 44,4 % des locuteur[trice]s quotidien.ne.s du français. D'ici 2050, 70 % des francophones seront africains, tandis que la population des pays membres de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest<sup>1</sup>, qui constitue une part importante de ce bassin africain francophone, doublera<sup>2</sup>. Ces changements induisent de profondes mutations pour ces sociétés.

Le Programme québécois de solidarité internationale soutient les actions des organismes de coopération internationale québécois dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, depuis 1997, notamment via les organisations membres de l'Association québécoise de coopération internationale (AQOCI). Le programme Québec sans frontières (QSF) est une expérience d'initiation à la solidarité internationale, qui permet aux jeunes Québécois.e.s de s'engager socialement et collectivement en appuyant des initiatives des communautés locales et de vivre leur quotidien dans une perspective d'éducation à la citoyenneté mondiale. Le Programme de coopération climatique internationale<sup>3</sup> lancé en 2015, à la suite de la 21e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), a permis par exemple le développement de projets au Bénin, au Burkina Faso, et en Côte d'Ivoire. Les activités des universités et CÉGEPs québécois en direction de l'Afrique de l'Ouest sont nombreuses, tandis que des ententes d'éducation permettent à de nombreux jeunes Africain.e.s de l'Ouest de se former dans ces milieux. Des organisations non gouvernementales basées au Québec comme Avocats sans frontières Canada, Solidarité Union Coopération (SUCO) et le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) sont présentes dans plusieurs pays de la sous-région.

*« La Politique internationale du Québec ainsi que la Vision internationale du Québec ont mis en avant les potentialités avec l'Afrique, en particulier pour renforcer les liens économiques avec le continent. Cet intérêt croissant est illustré par la création d'une Délégation générale du Québec à Dakar, ainsi que de deux Bureaux du Québec à Abidjan et à Rabat. »*

La Politique internationale du Québec, publiée en 2017, ainsi que la Vision internationale du Québec, publiée en 2019, ont mis en avant les potentialités avec l'Afrique, en particulier pour renforcer les liens économiques avec le continent. Cet intérêt croissant est illustré par la création récente d'une Délégation générale du Québec à Dakar (Sénégal), ainsi que de deux Bureaux du Québec à Abidjan (Côte d'Ivoire) et à Rabat (Maroc).

<sup>1</sup> Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo.

<sup>2</sup> Organisation internationale de la Francophonie. 2019. [La langue française dans le monde](#). Paris : Gallimard, p. 39.

<sup>3</sup> Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. 2021. « [Le Programme de coopération climatique internationale](#) ».

Le gouvernement du Québec met en avant « deux impératifs sur lesquels se fondent à la fois sa prospérité et ses valeurs : l'ouverture économique et l'inclusion<sup>4</sup> », tandis que la Politique internationale du Québec en 2017 soulignait qu'« il est dans l'intérêt du Québec de contribuer de façon tangible à relever les défis mondiaux qui se posent en matière de développement durable, de sécurité et de lutte contre les inégalités<sup>5</sup> ». L'importance des questions climatiques, de l'effort de solidarité internationale, la promotion des droits et libertés de la personne en particulier des femmes et des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transgenres ainsi que la gestion des risques sécuritaires ont notamment été soulignées<sup>6</sup>.

Dans une perspective globale et délibérément large, la question de l'inclusion sociale souligne « le processus qui consiste à améliorer les conditions de participation des individus et groupes à la société<sup>7</sup> ». Ces défis sont communs à l'humanité tout entière, y compris à la société québécoise, et les sociétés ouest-africaines ont de nombreuses ressources pour les surmonter, en particulier la vitalité de sa jeunesse. Les femmes et les hommes en Afrique de l'Ouest devront dans cette quête « débusquer dans le réel africain les vastes espaces du possible et les féconder<sup>8</sup> », pour reprendre l'expression de l'intellectuel sénégalais Felwine Sarr.

Ce document limitera l'analyse à trois défis (parmi d'autres) auxquels font face les sociétés ouest-africaines pour renforcer l'inclusivité des sociétés :

- 1. Les tensions entre pratiques autoritaires et demandes démocratiques;**
- 2. La question de l'inclusivité de l'actuelle croissance économique dans la sous-région;**
- 3. Et enfin le partage du bien public qu'est la sécurité pour tous les citoyen.ne.s.**

Le présent document proposera un panorama global de ces questions, ainsi que des recommandations de politiques et des pistes de réflexion pour renforcer cette inclusivité de manière solidaire, sur lesquelles le gouvernement québécois pourrait s'appuyer concernant sa politique de coopération envers l'Afrique de l'Ouest.

## Pratiques autoritaires et demandes démocratiques en Afrique de l'Ouest

La troisième vague de démocratisation en Afrique de l'Ouest pendant les années 1990<sup>9</sup> avait produit des attentes immenses au sein de ces sociétés. Pour la première fois ou presque dans

---

<sup>4</sup> Site du Gouvernement du Québec. 30 septembre 2019. « [Politique internationale du Québec](#) ». Consultée le 14 janvier 2021.

<sup>5</sup> Ministère des Relations internationales et de la Francophonie. 2017. [Le Québec dans le monde : s'investir, agir, prospérer](#), p. 42.

<sup>6</sup> Site du Gouvernement du Québec. 30 septembre 2019. Op. cit.

<sup>7</sup> Banque mondiale. 2013. [L'inclusion sociale, nécessaire fondation pour une prospérité partagée](#), Washington DC : La Banque mondiale, p. 7. Cette question de l'inclusivité réfère à un ensemble de questions et défis, qui peut prendre de nombreux angles, comme celui d'une analyse intersectionnelle permettant de rendre compte des structures et sphères sociales multiples dans lesquelles les individus sont intégrés.

<sup>8</sup> Sarr, F. 2016. *Afrotopia*. Paris : Éditions Philippe Rey, p. 14.

<sup>9</sup> La troisième vague s'inscrit dans des changements sociopolitiques sur plusieurs continents dès la fin des années 1970, et prend une ampleur toute particulière après la chute du mur dans les années 1990. Ce processus se

de nombreuses sociétés ouest-africaines, le multipartisme s'ancrait dans le jeu politique, permettant à différentes forces sociales d'offrir de nouvelles perspectives dans des systèmes souvent verrouillés par un dirigeant depuis l'indépendance. Sous la pression à la fois locale et internationale<sup>10</sup>, les dirigeants ouest-africains se retrouvaient face à des situations souvent inédites d'élections mettant en danger leur prise sur le pouvoir. Ceci se déroulait dans le contexte de la pression des ajustements structurels impulsés par les politiques néolibérales et les crises des modèles économiques postcoloniaux, produisant des coûts sociaux énormes pour les populations. Se construisent alors des formes de « démocraties d'exclusion » dans lesquelles les demandes sociales d'une grande partie de la population sont ignorées<sup>11</sup>. Ceci permet de comprendre la multiplication de guerres civiles souvent facilitées par les mobilités des acteurs et des armes dans la sous-région<sup>12</sup>.

Trente ans après, quel bilan peut-on tirer de cette ouverture démocratique ? Il y a en premier lieu un constat global qu'« il y a plus d'élections que jamais, et pourtant le monde devient moins démocratique<sup>13</sup> ». En 2019, l'organisation Freedom House faisait le constat que 64 pays connaissaient une régression concernant les droits politiques et les libertés civiles, tandis que seulement 37 connaissaient des gains. Freedom House constate ce « déclin démocratique » mondial sans discontinuer depuis 14 ans<sup>14</sup>. Ceci est souvent dénommé comme le phénomène de « recul démocratique » (*democratic backsliding*) dont les facteurs explicatifs restent débattus<sup>15</sup>. L'Afrique subsaharienne, ces vingt-cinq dernières années, est la région du monde dans laquelle les progrès démocratiques ont été les plus importants, l'Afrique de l'Ouest étant un des moteurs de ces progrès. Mais ces dernières années, en particulier en 2019 et 2020, une chute importante des droits politiques et libertés civiles a été observée dans la sous-région. Parmi les 12 pays ayant connu le déclin démocratique le plus important dans le monde en 2019, cinq étaient des pays ouest-africains : Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali et Nigéria. Le Bénin et le Sénégal ont perdu leur statut de pays « libres » dans le classement de Freedom House en

---

développe sous la forme de « conférences nationales » en Afrique de l'Ouest et ailleurs sur le continent. Elles sont organisées sous la pression de forces sociales en ébullition, face à des présidents souvent délégitimés par des décennies de pouvoir et des crises fiscales aiguës dans le contexte des ajustements structurels.

<sup>10</sup> Les chercheurs ont longtemps débattu pendant les années 1990 et 2000 sur les facteurs permettant d'expliquer cette soudaine et simultanée ouverture politique dans un grand nombre de pays africains au début des années 1990. Les facteurs internationaux souvent cités sont la disparition de l'affrontement est-ouest, le fameux « discours de La Baule » de François Mitterrand concernant les anciennes colonies françaises et plus globalement le discours de la conditionnalité démocratique de l'aide au début des années 1990, ainsi que les conséquences des ajustements structurels. Mais le poids concret de ces facteurs est discuté, et la recherche a souvent omis de s'intéresser aux dynamiques locales. Pour une perspective sur les dynamiques endogènes au Bénin, voir Banégas, R. 2003. *La démocratie à pas de caméléon : transition et imaginaires politiques au Bénin*. Paris : Karthala.

<sup>11</sup> Abrahamsen, R. 2000. *Disciplining Democracy: Development discourse and good governance in Africa*. London : Zed Books.

<sup>12</sup> Twagiramungu, N. *et al.* 2019. "Re-describing transnational conflict in Africa". *The Journal of Modern African Studies* 57(3), pp. 377–391.

<sup>13</sup> Cheeseman, N. & Klaas, B. 2018. *How to Rig an Election*. New Haven: Yale University Press, p. 1.

<sup>14</sup> Freedom House. 2020. « [Freedom in the world 2020. A leaderless struggle for democracy](#) ».

<sup>15</sup> Waldner, D. & Lust, E. 2018. « Unwelcome Change: Coming to Terms with Democratic Backsliding ». *Annual Review of Political Science* 21, pp. 93–113.

2019, pour celui de « en partie libres », ce qui a pour conséquence qu'en Afrique de l'Ouest, seuls le Ghana et le Cap Vert sont considérés comme « libres » par cette organisation<sup>16</sup>.

En soi, l'organisation régulière d'élections ne nous dit pas grand-chose sur la qualité des droits politiques et civils pour les citoyens ouest-africains, car les pratiques autoritaires des gouvernants sont courantes, voire en progression, dans plusieurs pays clés de la sous-région. Il existe depuis une vingtaine d'années une littérature importante sur le caractère « hybride » des ouvertures politiques de la troisième vague des années 1990, sujette à de nombreux débats.

D'après la typologie de Cheeseman et Klaas<sup>17</sup>, la plupart des pays ouest-africains oscillent entre la catégorie des États à dominante autoritaire et États autoritaires compétitifs<sup>18</sup>, tandis que quelques-uns constituent des États démocratiques électoraux, comme le Ghana. Un des points d'achoppement les plus sensibles est la question des « troisièmes mandats », sources à la fois de tensions, mais aussi de mobilisations populaires autour de la diffusion de cette norme d'une limitation des mandats présidentiels. Pas moins de 47 États africains avaient instauré à partir des années 1990 une limite au nombre de mandats à la présidence. Entre 1990 et 2016, sur 37 présidents qui avaient atteint la limite du nombre de mandats permis par leur constitution, 46 % d'entre eux ont tenté de changer les règles pour prolonger leur séjour à la tête de l'État, et 12 sur 17 ont ainsi réussi<sup>19</sup>. La pratique continue en Afrique de l'Ouest. En 2020, Alpha Condé a fait voter une nouvelle constitution lui permettant de se représenter une troisième fois malgré la limite de deux mandats constitutionnels, arguant que ce procédé « a remis le compteur à zéro ». Alassane Ouattara en Côte d'Ivoire, à la tête de la première puissance économique ouest-africaine francophone depuis dix ans, a usé du même argument grâce au vote d'une nouvelle constitution en 2016. Celui-ci a ainsi rompu son engagement à ne pas se représenter une troisième fois après la mort de son dauphin Amadou Gon Coulibaly en juillet 2020<sup>20</sup>. Les violences politiques produites par ces décisions ont causé plus d'une centaine de morts en Côte d'Ivoire et au moins une cinquantaine de morts en Guinée. Plus globalement, ces dernières

*« Ces dernières années, une chute importante des droits politiques et libertés civiles a été observée en Afrique de l'Ouest. Parmi les 12 pays au monde ayant connu le déclin démocratique le plus important en 2019, cinq étaient des pays ouest-africains. »*

<sup>16</sup> Temin, J. & Linzer, I. 19 mars 2020. « [West Africa's Democratic Progress is Slipping Away, Even as Region's Significance Grows](#) ». Freedom House Perspectives.

<sup>17</sup> Cheeseman, N. & Klaas, B. 2018. Op. cit., p. 10-11.

<sup>18</sup> Proche du concept de régime politique « d'autoritarisme compétitif » : les institutions démocratiques formelles existent et sont largement perçues comme le premier moyen de gagner le pouvoir, mais le parti au pouvoir abuse des ressources de l'État pour avoir un avantage significatif sur ses opposants. Voir Levitsky, S. & Way, L. A. 2010. *Competitive Authoritarianism: Hybrid Regimes After the Cold War*. New York: Cambridge University Press, p. 5.

<sup>19</sup> Jourde, C., Ricard, M., et Kane, I. 2016. « [Élections, légitimité et violence en Afrique de l'Ouest](#) ». Rapport d'analyse no. 1. Montréal : Centre FrancoPaix, p. 5.

<sup>20</sup> Ricard, M. 2020. « ['Mon président, on dit quoi ?' : le resserrement autoritaire en Côte d'Ivoire](#) ». Bulletin Franco-Paix 5(9), pp. 2-8.

années, on assiste dans la sous-région à une « dégradation de l'espace civique<sup>21</sup> » selon l'organisation CIVICUS, avec un clair resserrement autoritaire dans bien des cas, dans le contexte de nombreuses élections qui ont eu lieu en 2020. Des études de cas concernant le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Niger et le Togo montrent que les libertés d'association, la liberté d'expression, et la liberté de réunion pacifique sont diversement attaquées par les gouvernements en place.

Les sociétés civiles et oppositions politiques tentent de réagir à ces atteintes, avec divers succès. Lors des années 2000 et 2010 trois chefs d'État en Afrique de l'Ouest ont échoué dans leur tentative de se maintenir au pouvoir coûte que coûte : Obasanjo au Nigéria (2007), Tandja au Niger (2009) et dernièrement, Compaoré au Burkina Faso (2014). Le rôle des mobilisations politiques, les pressions internationales et parfois l'appui de l'armée sont les éléments principaux permettant de comprendre ces échecs de maintien au pouvoir<sup>22</sup>. Au Burkina Faso en 2014, c'est un véritable soulèvement populaire qui a empêché Blaise Compaoré de manipuler la constitution pour obtenir un cinquième mandat. Ce cas a mis en valeur le développement des « mouvements citoyens » en Afrique de l'Ouest. Le mouvement « Balai citoyen » créé en 2013 par les artistes Smockey et Sams K le Jah a obtenu une importante notoriété pour la mobilisation contre le projet de Blaise Compaoré. Au Sénégal, le mouvement « Y'en a marre ! » est apparu en 2011 pour protester contre les coupures d'électricité, et plus globalement, les questions d'inégalités économiques, puis est devenu une force contre la candidature de Abdoulaye Wade en 2012. Ce type de mouvement présent dans plusieurs autres pays de la sous-région vise « à faire de la politique autrement<sup>23</sup> » en rejetant les pratiques des partis politiques de tout bord perçus comme participant à des systèmes clientélistes. Ces mouvements portent des revendications d'une nouvelle génération désabusée par les résultats de cette troisième vague de démocratisation.

*« Ces mouvements portent des revendications d'une nouvelle génération désabusée par les résultats de cette troisième vague de démocratisation. »*

Néanmoins jusqu'ici ces mobilisations, parfois surmédiatisées, ont obtenu des résultats limités, tandis qu'elles sont souvent réprimées avec ardeur par les gouvernants<sup>24</sup>. Les mobilisations et protestations en Afrique de l'Ouest dépassent aussi largement la question des mandats présidentiels et le rejet de l'autoritarisme, même dans le cas du soulèvement populaire qui va participer à la chute de Blaise Compaoré<sup>25</sup>. Les revendications matérielles des citoyens et le rapport de réciprocité entre gouvernants et gouverné.e.s, notamment autour de la question de

<sup>21</sup> CIVICUS. 2020. [Dégradation de l'espace civique avant les élections dans les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest](#).

<sup>22</sup> Jourde, C., Ricard, M., et Kane, I. 2016. Op. cit., p. 5.

<sup>23</sup> Banégas, R. 2016. « Mobilisations citoyennes, répression et contre-révolution en Afrique ». Revue Projet 351 (2), p. 6.

<sup>24</sup> Ibidem, p. 7.

<sup>25</sup> Bonnecase, V. 2015. « Sur la chute de Blaise Compaoré. Autorité et colère dans les derniers jours d'un régime ». Politique africaine 137 (1), p. 165 : « une extrême diversité des raisons de la colère n'empêche pas un agrégat hétérogène d'individus de faire mouvement, le temps d'un renversement de régime, tout en interdisant d'avoir de ce mouvement une lecture univoque, comme si le rejet de l'autoritarisme en constituait la seule raison d'être ».

l'économie morale dans ces sociétés<sup>26</sup>, sont autant de questions centrales pour comprendre différentes formes de mobilisations et protestations. Ainsi, la troisième vague de démocratisation en Afrique de l'Ouest a certes produit des imaginaires et des pratiques qui « travaillent les sociétés africaines en profondeur<sup>27</sup> », mais sa capacité jusqu'ici à répondre aux problèmes profonds de personnalisation du pouvoir, issus des trajectoires coloniales et postcoloniales, ainsi qu'aux inégalités sociales, est jusqu'ici limitée. La prise en compte de ces questions doit ainsi faire partie d'une politique de coopération avec les pays ouest-africains, en particulier de la Communauté économique d'Afrique de l'Ouest, en mettant l'accent sur les acteurs qui cherchent à défendre des acquis démocratiques en danger dans de nombreux pays.

### Recommandations en matière d'appui à la démocratie

- Soutenir les groupes de la société civile (droits humains et civils, droits des femmes et LGBTQI+) qui défendent les acquis démocratiques et revendiquent face aux pratiques autoritaires des États en Afrique de l'Ouest, à travers notamment un soutien financier, des formations pour renforcer des compétences concernant l'organisation de plaidoyers et autres campagnes stratégiques, les capacités de recherche et d'investigation pour mettre à jour les abus<sup>28</sup>, via les organisations québécoises spécialisées, les universités québécoises, et l'action de l'Organisation internationale de la Francophonie.
- Soutenir ces groupes pour mobiliser les instruments juridiques régionaux ou internationaux concernant les droits humains, en particulier les contentieux devant la Cour africaine des droits de la personne et des peuples, en particulier dans le contexte des décisions de plusieurs États d'Afrique de l'Ouest (par exemple Bénin, Côte d'Ivoire) de priver les citoyens de pouvoir saisir la Cour. Ceci doit s'appuyer sur l'expérience québécoise et les actions déjà réalisées en matière de renforcement de capacités dans le domaine judiciaire, en priorisant la question des droits démocratiques et humains.
- Inclure quand cela est possible dans toute la programmation de la solidarité internationale en direction de l'Afrique de l'Ouest une dimension liée aux droits humains, civils et démocratiques, en incluant les acteurs locaux sur ces questions dans les activités de renforcement de capacités, par exemple.
- Soutenir des initiatives par des organisations non gouvernementales, universités québécoises ainsi que des diasporas ouest-africaines au Québec, visant à exposer les pratiques autoritaires en Afrique de l'Ouest et à proposer des mesures pour renforcer l'inclusivité démocratique.

---

<sup>26</sup> Siméant, J. 2014. *Contester au Mali. Formes de la mobilisation et de la critique à Bamako*. Paris : Karthala.

<sup>27</sup> Foucher, V. 2009. « Difficiles successions en Afrique subsaharienne : persistance et reconstruction du pouvoir personnel ». *Pouvoirs* 129 (2), p. 133.

<sup>28</sup> Pour un ensemble de recommandations précises sur ces questions, voir CIVICUS. 2020. *Op. cit.*, p. 42-45.

## La question de l'inclusivité des politiques socio-économiques en Afrique de l'Ouest

Après deux décennies de profondes crises dans les années 1980 et de manière encore plus marquée dans les années 1990, le continent africain a connu ces vingt dernières années des taux de croissance économique et une progression du revenu moyen de la population jamais vus depuis les années 1970. L'Afrique de l'Ouest a été un des pôles sous-régionaux les plus dynamiques. Durant les années 2010, elle a été avec l'Afrique de l'Est et l'Afrique du Nord la sous-région connaissant une croissance du PIB réel la plus importante, oscillant autour de 4 % par an<sup>29</sup>. En 2018, six des dix pays connaissant la croissance la plus rapide du continent étaient en Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Sénégal, Ghana, Burkina Faso, Bénin et Guinée), tandis que la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Sénégal figuraient parmi les 10 économies avec le taux de croissance le plus rapide au monde<sup>30</sup>. Le gouvernement québécois s'intéresse de plus en plus à cette attractivité économique du continent africain et cherche à développer le potentiel pour les entreprises québécoises, comme dans les domaines des infrastructures, télécommunications, le génie-conseil, l'industrie minière, et les énergies renouvelables<sup>31</sup>.

Ce tableau réjouissant s'inscrit dans un nouveau « récit de l'émergence<sup>32</sup> » reposant néanmoins sur des résultats macroéconomiques indéniables. Durant les années 2010, un grand nombre d'États africains, en particulier en Afrique de l'Ouest comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, ou encore le Niger, ont inscrit leur stratégie dans un « plan d'émergence », avec un horizon temporel plus ou moins lointain, ces documents s'inscrivant dans les « raisons et imaginaires de la planification<sup>33</sup> ». Péclard *et al* s'intéressent à l'hypothèse de la formation « d'États d'émergence », comme « produits d'une conjoncture dans laquelle la centralité de l'État comme acteur du développement n'a d'égale que la place prépondérante du secteur privé<sup>34</sup> ». Ces discours et pratiques autour de l'émergence sont ainsi des manières de (re) négocier des rapports de pouvoir à la fois au niveau national et international. Cela s'opère en redéfinissant des formes d'extraversion dans un contexte de diversification des sources de financement, en permettant

---

<sup>29</sup> Banque africaine de développement. 2020. [Perspectives économiques en Afrique de l'Ouest 2020. Faire face à la pandémie de COVID-19](#). Abidjan : Banque africaine de développement 2020, p. 3.

<sup>30</sup> Oxfam international. 2019. [La crise des inégalités en Afrique de l'Ouest. Quelles sont les solutions face à l'échec des pays d'Afrique de l'Ouest à réduire les inégalités ?](#)

<sup>31</sup> Jeune Afrique. 30 août 2019. « [Québec-Afrique : 'Nos entreprises profitent peu des opportunités qu'offre le continent'](#) »

<sup>32</sup> Péclard, D. Kernen, A. & Khan-Mohammad, G. 2020. « États d'émergence. Le gouvernement de la croissance et du développement en Afrique ». *Critique internationale* 89 (4), p. 11. Ces auteurs refusent à la fois d'adopter de manière non réflexive ce qui au départ est fondamentalement une nouvelle mise en récit du gouvernement étatique du développement, sans pour autant présupposer que ces discours et pratiques ne seraient qu'une fable. Dans ce numéro spécial, les différents auteur-e-s préfèrent s'intéresser à cette question de l'émergence comme révélatrice « des dynamiques de rupture et de continuité dans le gouvernement des inégalités, de la croissance et du développement en Afrique », p. 12.

<sup>33</sup> Samuel, B. (dir). 2017. « Raisons et imaginaires de la planification ». *Politique africaine* 145 (1). Cité dans Péclard, D. Kernen, A. & Khan-Mohammad, G. 2020. Op. cit.

<sup>34</sup> Péclard, D., Kernen, A. & Khan-Mohammad, G. 2020. Op. cit., p. 15.



de nouveaux investissements dans les infrastructures, mais aussi en (re) centralisant le pouvoir et en renforçant les logiques de présidentialisation.

Ces effets concrets ne doivent pas faire oublier que les résultats macroéconomiques présentés reposent aussi sur des tâtonnements et arrangements qui permettent de relativiser les données présentées. Ces présentations macroéconomiques peuvent être en trompe-l'œil comme le montre Boris Samuel à propos de la Mauritanie et du Burkina Faso<sup>35</sup>. Les ambitions de l'émergence, qui visent notamment *in fine* à s'inspirer des expériences asiatiques pour permettre une véritable industrialisation, ont pour l'instant des résultats faibles en Afrique de l'Ouest<sup>36</sup>. L'adoption par l'Union africaine de la Vision minière pour l'Afrique visait à faire de ce secteur, qui connaît dans de nombreux pays un véritable boom depuis une vingtaine d'années, « un vecteur de transformations structurelles menant à l'industrialisation et au développement durable<sup>37</sup> ». Mais derrière les changements positifs des cadres réglementaires dans plusieurs pays ces dernières années, les cas du Sénégal et du Mali montrent que la pratique est encore loin de suivre. Il se pose la question lancinante de la responsabilité sociale des entreprises étrangères<sup>38</sup>, avec dans le secteur minier une importante présence de multinationales canadiennes<sup>39</sup>, certaines basées au Québec. Les actifs miniers canadiens dans le monde représentent 263 milliards de dollars CAN, dont 17 milliards en Afrique de l'Ouest, ce dernier chiffre ayant presque doublé entre 2018 et 2019<sup>40</sup>.

Une autre dimension des discours et pratiques de l'émergence repose sur une volonté de réinvestir dans des secteurs terrassés par la décennie des ajustements structurels des années 1990, en particulier l'éducation et la santé<sup>41</sup>. Mais jusqu'ici, si certains pays comme le Sénégal ont fait d'indéniables progrès<sup>42</sup>, globalement en Afrique de l'Ouest les résultats sont minces, ce qui est d'autant plus dommageable dans le contexte de la menace que pose la COVID-19 à la sous-région. Enfin, la focalisation technocratique sur « l'attractivité économique » qui est aussi une dimension centrale des discours et pratiques de l'émergence a pour conséquence de focaliser l'attention des gouvernements sur les flux de financement externes<sup>43</sup>, tandis que la mobilisation des ressources domestiques en Afrique de l'Ouest est difficile du fait de « systèmes fiscaux

<sup>35</sup> Samuel, B. 2011. « Calcul macroéconomique et modes de gouvernement : les cas de la Mauritanie et du Burkina Faso ». *Politique africaine* 124, pp. 101-126.

<sup>36</sup> Banque africaine de développement. 2020. Op. cit., p. 7 : « le secteur industriel n'est actuellement pas suffisamment diversifié pour produire une grande variété de produits intermédiaires et finis ou pour créer des emplois durables. La croissance des pays d'Afrique de l'Ouest demeure principalement concentrée dans le commerce de détail et d'autres services à faible productivité ».

<sup>37</sup> Coderre, M. Diallo, M. L. Diawara, A. & Campbell, B. 2019. « La Vision minière pour l'Afrique et les transformations des cadres réglementaires miniers : les expériences du Mali et du Sénégal ». *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement* 40(4), p. 467.

<sup>38</sup> Simons, P. 10 juin 2019. « [Le Canada accuse un retard en matière de responsabilité des entreprises](#) ». *La Presse*.

<sup>39</sup> Jeune Afrique. 7 janvier 2019. « [Or : les compagnies minières canadiennes à l'assaut de l'Afrique de l'Ouest](#) ».

<sup>40</sup> Ressources naturelles Canada. Non daté. « [Actifs miniers canadiens \(AMC\) selon le pays et la région, 2018 et 2019](#) ».

<sup>41</sup> Wathi. 2020. « [Comment améliorer le fonctionnement des systèmes de santé au bénéfice des populations ?](#) ». *Maktaki* no 7.

<sup>42</sup> Le pays est classé 13e au monde concernant les dépenses dans ces secteurs en pourcentage du PIB, Oxfam international. 2019. Op. cit., p. 5.

<sup>43</sup> Campbell, B. 2017. « Que cache la focalisation sur les flux de financement externes ? ». *Mondes en développement* 178, pp. 77-92.

inefficaces et inefficaces, des incitations fiscales pour certains secteurs très généreuses et non nécessaires ; l'évasion fiscale et l'importance de flux financiers illicites de l'Afrique<sup>44</sup> ».

Fondamentalement, l'inclusivité des politiques économiques et sociales en Afrique de l'Ouest est menacée par une croissance indéniable des inégalités, et surtout par l'inaction des gouvernants pour contrer cette augmentation. Le rapport de l'organisation Oxfam à ce propos est éloquent<sup>45</sup>. Avec *Development Finance International*, Oxfam a conçu un indice de l'Engagement à la réduction des inégalités (ERI) de 157 pays. L'analyse de cet indice montre que « sur les cinq grands blocs économiques d'Afrique, l'Afrique de l'Ouest se laisse distancer par tous les autres dans la lutte contre les inégalités<sup>46</sup> ». Le rapport souligne que la sous-région comprend en Afrique le plus grand nombre de pays où plus de 30 % de la population vit avec moins de 1,90 dollar par jour. Cinq des dix pays d'Afrique que l'indice ERI désigne comme les moins engagés dans la réduction des inégalités sont dans la sous-région ouest-africaine : le Nigéria, la Sierra Leone, le Niger, la Guinée-Bissau et le Bénin, tandis que certains pays comme le Sénégal et le Burkina Faso se dégagent comme des modèles intéressants grâce à un investissement dans des dépenses sociales progressives. La Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigéria ont connu respectivement des hausses de richesse de 43 %, 39 % et 19 % entre 2007 et 2017, mais l'inclusivité de cette hausse est très faible. Les résultats macroéconomiques qui ont hissé la Côte d'Ivoire, la première puissance économique ouest-africaine francophone, depuis 2011 parmi les plus forts taux de croissance au monde sont des gains inégalement répartis : « les progrès sur le plan de l'amélioration des conditions de vie, de la réduction de la pauvreté et des inégalités sont en effet très lents<sup>47</sup> ». En 2018, l'espérance de vie des citoyens ivoiriens était similaire à celle des habitants de la Somalie ou du Soudan du Sud<sup>48</sup>, malgré une croissance économique de près de 8 % en moyenne entre 2011 et 2019.

*« Les flux financiers illicites font perdre au continent 50 milliards de dollars par an, dont un tiers proviendrait de l'Afrique de l'Ouest. »*

La Cellule Norbert Zongo pour le Journalisme d'investigation en Afrique de l'Ouest (CENOZO) s'est associée au Consortium international des journalistes d'investigation (CIJI) pour publier les « West Africa Leaks » en 2018, qui ont révélé des pratiques répandues d'évasion fiscale<sup>49</sup>. Celles-ci ont notamment révélé que l'entreprise québécoise SNC-Lavalin « pourrait avoir évité de payer des millions de dollars en impôts au Sénégal grâce à une société à l'île Maurice<sup>50</sup> » dans le cadre de la construction d'une usine de transformation de minerai au Sénégal. Le rapport *AfrAsia Bank Africa Wealth* cité par Oxfam souligne qu'on estime que près de trois quarts

<sup>44</sup> Campbell, B. 2017. Op. cit., p. 80. Voir Tax Justice Network Africa and Actionaid. 2015. [The West African Giveaway: Use & Abuse of Corporate Tax Incentives](#).

<sup>45</sup> Oxfam international. 2019. Op. cit.

<sup>46</sup> Ibidem, p. 6.

<sup>47</sup> Berrou, J.-P & al. 2017. « [Le réveil des classes moyennes ivoiriennes ? Identification, caractérisation et implications pour les politiques publiques](#) ». Papiers de recherche AFD 71, p. 10.

<sup>48</sup> Groupe de la Banque Mondiale. 2018. « [Espérance de vie à la naissance, total \(années\) - Côte d'Ivoire, Somalie, Soudan du Sud](#) ».

<sup>49</sup> Voir le dossier « [West Africa Leaks](#) » du CIJI.

<sup>50</sup> Radio-Canada. 23 mai 2018. « [SNC-Lavalin a utilisé une société à l'île Maurice... pour un contrat au Sénégal](#) ».

des richesses des multimillionnaires et milliardaires africain.e.s seraient détenues à l'étranger<sup>51</sup>, tandis que l'Union africaine estime que les flux financiers illicites font perdre au continent 50 milliards de dollars par an, dont un tiers proviendrait de l'Afrique de l'Ouest<sup>52</sup>. Là encore les entreprises étrangères ont une responsabilité importante dans la production de ces flux.

## Recommandations en matière d'inclusivité des politiques socio-économiques

- Soutenir les États ouest-africains partenaires du gouvernement du Québec pour qu'ils consacrent des dépenses suffisantes à des services publics universels de qualité, qui resserrent l'écart entre riches et pauvres et qui réduisent les inégalités, ainsi que pour le renforcement de la protection des droits du travail et l'adoption de politiques favorisant un marché du travail plus inclusif<sup>53</sup>. Cela peut passer par une programmation de solidarité internationale focalisée sur ces questions, notamment dans le cadre de contrats d'entreprises québécoises en Afrique de l'Ouest. La question de l'égalité hommes-femmes ainsi que l'autonomisation économique de ces dernières sont par exemple des directions fructueuses en ce sens.
- Mettre en place des mécanismes de surveillance ou renforcer ceux existant concernant la responsabilité des entreprises québécoises, les impôts payés par les compagnies québécoises en Afrique de l'Ouest, et promouvoir une fiscalité progressive auprès des partenaires ouest-africains. La loi américaine sur les *Benefit corporations*, la loi californienne sur les chaînes d'approvisionnement, la réglementation sur les obligations de *reporting* pour les grandes entreprises de l'Union européenne, ainsi qu'un investissement à promouvoir plus intensément la responsabilité sociale des entreprises québécoises à l'étranger peuvent être des exemples à suivre<sup>54</sup>.
- Développer ou renforcer les programmes de solidarité internationale visant à accroître le soutien et les politiques des États ouest-africains à l'agriculture afin de mieux aider les agricultrices et agriculteurs familiaux, défendre le droit à la terre des populations les plus pauvres, ainsi que pour renforcer la résilience face aux changements climatiques.

## La sécurité comme bien public en Afrique de l'Ouest

La décennie des années 2010 a consacré l'importance de la question sécuritaire en Afrique de l'Ouest avec le déclenchement du conflit malien en 2012 et la progression des groupes armés terroristes dans le Sahel. La question de l'inclusivité des politiques sécuritaires est un défi

---

<sup>51</sup> AfrAsia Bank (2018). [The AfrAsia Bank Africa Wealth Report](#). 2018. Johannesburg : New World Wealth.

<sup>52</sup> Union africaine/Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (2015). Flux financiers illicites - Rapport du Panel de haut niveau sur les flux financiers illicites issus d'Afrique. Addis-Abeba : UA/CEA.

<sup>53</sup> L'ensemble de ces recommandations est disponible dans Oxfam international. 2019. Op. cit., p. 37-40.

<sup>54</sup> St-Denis, X. 2014. « [Politiques nationales et internationales en matière de responsabilité sociale des entreprises](#) ». Centre international de solidarité ouvrière.

majeur pour la sous-région, car la prise en compte des besoins des citoyens dans ce domaine reste encore limitée. La recherche sur la gouvernance des biens publics<sup>55</sup> en Afrique souligne que ceux-ci doivent être considérés comme des relations de pouvoir<sup>56</sup> : pour qui, et pour quoi, ces politiques sont produites ?

Les inégalités d'accès au bien public qu'est la sécurité en Afrique de l'Ouest sont très importantes. Les gouvernants se focalisent encore beaucoup sur le maintien de l'ordre comme avant tout un rôle de défense du régime politique en place, comme beaucoup de cas postcoloniaux en Afrique, une perspective héritée de la période coloniale. Les effectifs policiers sont par exemple très inégalement répartis<sup>57</sup>. L'enquête mondiale sur les homicides de 2011<sup>58</sup> citée par Yebouet et Cusson estime qu'une part importante de la population ouest-africaine vit dans des zones où les policiers sont pratiquement absents : 49 % au Burkina Faso, 42 % en Côte d'Ivoire, 45 % au Niger, 49 % au Sénégal<sup>59</sup>.

La montée en puissance de différents groupes armés terroristes souvent décrits comme « djihadistes » est une indéniable menace pour beaucoup de pays de la sous-région. Dans le Sahel, l'opération française Serval (2013-2014) a permis de stopper l'offensive de différents groupes djihadistes en janvier 2013 se dirigeant vers le sud du Mali, et qui contrôlaient déjà la partie septentrionale du pays. Cette opération a ainsi permis de reprendre les villes du Nord-Mali sous contrôle djihadiste. Cette opération a pris une dimension régionale en devenant Barkhane (2014 —), la principale force contre-terroriste dans le Sahel. Parallèlement, le Conseil de Sécurité a créé en avril 2013 la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies (MINUSMA) pour soutenir la stabilisation et la construction de la paix au Mali. Avec le soutien international, cinq États du Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad) ont créé un cadre de coopération en 2014 dans le but de répondre aux défis spécifiques dans les domaines de la sécurité et du développement, avec notamment l'objectif de construire une Force conjointe qui aurait pour fonction de répondre à ces menaces sécuritaires.

*« La montée en puissance de différents groupes armés terroristes souvent décrits comme “djihadistes” est une indéniable menace pour beaucoup de pays de la sous-région. »*

---

<sup>55</sup> On peut définir le bien public au sens de la socioanthropologie comme « les biens et services qui sont perçus par la grande majorité des utilisateurs comme une nécessité sociale et, directement ou indirectement, comme relevant des devoirs de l'État envers ces utilisateurs (...) des 'droits' ou des aspirations qui sont partagés, qu'ils soient articulés ou non, par tous les utilisateurs/citoyens », Olivier de Sardan, J.-P. 2014. « The delivery state in Africa. Interface bureaucrats, professional cultures and the bureaucratic mode of governance ». Dans T. Bierschenk, et J.-P. Olivier de Sardan, (dir.), *States at Work : Dynamics of African Bureaucracies*. Leiden et Boston : Brill Publisher, p. 400.

<sup>56</sup> Solhjell, R. 2020. *Dimensions of African Statehood. Everyday Governance and Provision of Public Goods*. London et New York: Routledge, p. 14.

<sup>57</sup> Yebouet, H. et Cusson, M. 2017. « La police et la gendarmerie ». Dans Cusson, M. et al, (dir.), *Mille homicides en Afrique de l'Ouest*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, p. 283.

<sup>58</sup> Cusson, M. et Ouimet, M. 2011. *Enquête mondiale sur les homicides*. Montréal : Centre International de criminologie comparée (CICC).

<sup>59</sup> Yebouet, H. et Cusson, M. 2017. Op. cit., p. 283.

Aujourd'hui, dans la pratique, l'État malien reste toujours en grande difficulté comme le démontre le coup d'État récent qui a renversé le président Ibrahim Boubacar Keita en août 2020, avec des violences armées qui se sont étendues non plus seulement au Nord, mais aussi au Centre du Mali. Ailleurs au Sahel, le Niger et surtout le Burkina Faso ont été ces dernières années particulièrement touchés par des attaques de groupes djihadistes. Des attaques ou des attentats ont aussi été réalisés dans des pays de la côte atlantique comme en Côte d'Ivoire, ce qui a stimulé la création de l'initiative d'Accra<sup>60</sup>. La zone des trois frontières du Burkina Faso, Mali et Niger (dite du Liptako Gourma) a été l'épicentre ces dernières années des combats entre groupes djihadistes et forces contre-terroristes, les années 2018 et 2019 ayant été particulièrement difficiles. La force Barkhane, après le sommet de Pau en janvier 2020, s'est concentrée sur cette zone et a obtenu des résultats tactiques en réduisant les marges de manœuvre des groupes, dont les plus importants regroupements sont Les organisations Al-Qaeda au Maghreb islamique (AQMI) et État islamique au Grand Sahara (EIGS). Grâce à la Force multinationale mixte, les États du bassin du Lac Tchad (Cameroun, Niger, Nigéria et Tchad) ont uni leurs forces pour contrer la menace djihadiste Boko Haram, ayant obtenu certains résultats, mais faisant face néanmoins à certains défis<sup>61</sup>.

*« Au-delà des réponses militaires face à ces menaces, les dynamiques de violence dans le Sahel restent particulièrement fortes et en progression. Car terrorisme et contre-terrorisme entretiennent des logiques et économies de la violence. »*

Au-delà des réponses militaires face à ces menaces, les dynamiques de violence dans le Sahel restent particulièrement fortes et en progression ces dernières années. Car terrorisme et contre-terrorisme entretiennent des logiques et économies de la violence. Tout ceci se déroule dans le contexte de fortes tensions socio-économiques avec de faibles opportunités pour une grande partie des populations, mais aussi des questions liées, entre autres, à la légitimité des acteurs étatiques et la qualité de leur gouvernance, la pression foncière, ou encore aux changements climatiques. Les forces de l'ordre (militaires, polices) des États sahéliens sont responsables d'une part très importante des victimes civiles au Burkina Faso<sup>62</sup>, Mali<sup>63</sup>, et Niger<sup>64</sup>, mais aussi au nord du Nigéria<sup>65</sup>. Les milices dites « communautaires » ou d'autodéfense, qui parfois ont participé à la lutte contre-terroriste ou qui ont été mises en place pour défendre une communauté dans ce contexte d'insécurité, causent bien souvent autant, voire plus de victimes civiles que les groupes djihadistes, comme au Mali entre 2018 et 2020<sup>66</sup>. Charles Grémont a

<sup>60</sup> Kwarky, S. et al. 2019. « [L'Initiative d'Accra peut-elle prévenir le terrorisme dans les États côtiers de l'Afrique de l'Ouest ?](#) ». ISS Africa.

<sup>61</sup> International Crisis Group. 2020. « [Quel rôle pour la force multinationale mixte dans la lutte contre Boko Haram ?](#) ». Report no 291.

<sup>62</sup> @J\_LuengoCabrera. 26 Janvier 2021. « [Burkina Faso: civilian fatalities by attributed perpetrator](#) ». Twitter.

<sup>63</sup> @J\_LuengoCabrera. 26 Janvier 2021. « [Mali: civilian fatalities by attributed perpetrator](#) ». Twitter.

<sup>64</sup> @J\_LuengoCabrera. 26 Janvier 2021. « [Niger: civilian fatalities by attributed perpetrator](#) ». Twitter.

<sup>65</sup> Amnesty International. 2015. [Stars on their shoulders. Blood on their hands. War crimes committed by the Nigerian military.](#)

<sup>66</sup> @J\_LuengoCabrera. 26 Janvier 2021. « [Mali: civilian fatalities by attributed perpetrator](#) ». Twitter.

montré comment les groupes et individus naviguent ce contexte d'insécurité dans la région de Ménaka au Nord-Mali près de la frontière nigérienne : « les populations cherchent d'abord et avant tout à se protéger, à survivre dans un climat de violences généralisées et souvent imprévisibles<sup>67</sup> ». Dans ce contexte, cette situation produit selon lui de « nouvelles offres de violence » pour les groupes et individus, dans des contextes de concurrence anciens comme ici notamment entre des éleveurs dawsahaq et peuls, soulignant la pression accrue sur le foncier pastoral.

Au niveau local, les jeux d'alliances avec les forces « extérieures » (djihadistes, force Barkhane, appareils d'États malien et nigérien<sup>68</sup> notamment) produisent une situation soulignant l'importance de promouvoir la résolution des conflits par la négociation politique et des solutions politiques locales<sup>69</sup> : « La violence tous azimuts, animée par des concurrences locales, des besoins de protection et des logiques de représailles, produit aujourd'hui un cycle infernal que plus personne ne contrôle. Elle met à bas tout un tissu social et un système économique qui reposait aussi sur la complémentarité et la réciprocité entre les différents groupes<sup>70</sup> ».

Un consensus existe ainsi aujourd'hui pour souligner les limites d'une réponse internationale/nationale focalisée sur le contre-terrorisme, qui ne permet pas de répondre aux besoins des populations pour faire de la sécurité un véritable bien public. Le projet Stabiliser le Mali du Centre FrancoPaix a par exemple mis en avant l'importance de renforcer la légitimité de l'État malien, et d'assurer la transition d'une posture de guerre contre le terrorisme vers un engagement politique stratégique<sup>71</sup>, tout comme un récent rapport de International Crisis Group à propos du Sahel plus globalement<sup>72</sup>. La focalisation des pays européens sur le terrorisme et les migrations au Sahel cache ainsi le véritable défi pour les acteurs internationaux : « une politique judicieuse qui favorise des ordres politiques légitimes et qui peut également empêcher la poursuite de la propagation régionale de la crise<sup>73</sup> », ce qui est particulièrement ardu aux vues des défis que nous avons entrevus ici.

## Recommandations en matière de sécurité

- Promouvoir et soutenir les organisations non gouvernementales ou les initiatives du monde universitaire existantes au Québec visant à développer les connaissances et les bonnes pratiques pour la résolution des conflits par les acteurs locaux au Sahel.

---

<sup>67</sup> Grémont, C. 2019. « Dans le piège des offres de violence. Concurrences, protections et représailles dans la région de Ménaka (Nord-Mali, 2000-2018) ». Hérodote 172, p. 47.

<sup>68</sup> Car ces derniers ont souvent peu voire pas du tout d'ancrage local, et sont donc perçus localement comme des acteurs « extérieurs » à leur communauté, même dans leur « territoire national ».

<sup>69</sup> Guichaoua, Y. & Pellerin, M. 2017. « [Faire la paix et construire l'État : Les relations entre pouvoir central et périphéries sahéliennes au Niger et au Mali](#) ». Étude de l'IRSEM 51.

<sup>70</sup> Grémont, C. 2019. Op. cit., p. 61.

<sup>71</sup> Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix. 2018. [Stabiliser le Mali : les défis de la résolution des conflits / Stabilizing Mali: the Challenges to Conflict Resolution](#). Montréal : Centre FrancoPaix de la Chaire Raoul-Dandurand.

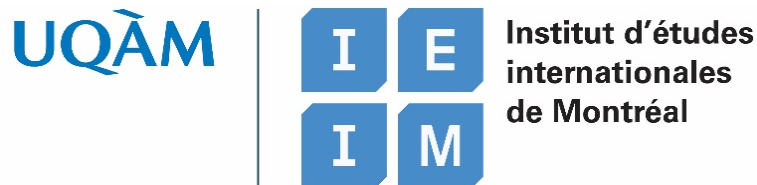
<sup>72</sup> International Crisis Group. 2021. « [A Course Correction for the Sahel Stabilisation Strategy](#) ». Report no 299.

<sup>73</sup> Tull, D.M. 2021. « [Operation Barkhane and the Future of Intervention in the Sahel](#) ». SWP Comment no 5, p. 4.

- Soutenir les initiatives et mécanismes internationaux visant à prioriser la protection des civils dans le contexte d'insécurité au Sahel.
- Intensifier les programmes de renforcement de capacités via le ministère de la Sécurité publique au Québec et la Sûreté du Québec, en se basant sur l'expérience et les apports préexistants des forces policières québécoises dans le maintien de la paix. Ces politiques doivent viser à promouvoir de meilleures relations police-populations, dans le but d'améliorer l'inclusivité des politiques sécuritaires en Afrique de l'Ouest.

## Conclusion

Les pays d'Afrique de l'Ouest connaissent de profondes mutations et une croissance rapide (d'un point de vue démographique, économique, politique) qui en font des partenaires incontournables pour le Québec. Les opportunités pour les organisations, individus et entreprises québécoises sont nombreuses dans ce contexte. Ce document de recommandations a proposé un panorama des défis principaux pour que les sociétés ouest-africaines puissent être plus inclusives dans les domaines démocratiques, socio-économiques, et sécuritaires, tout en proposant des recommandations au gouvernement du Québec pour être un partenaire de ces changements. Une politique de coopération entre le Québec et ces pays, en particulier les pays de la CEDEAO avec lesquels le gouvernement a des liens déjà étroits, nécessite de prendre en compte ces questions pour établir des dynamiques d'ouverture et d'inclusion plus renforcées. Le soutien aux organisations de défense des droits civiques et politiques, à la mise en place de politiques socio-économiques inclusives, ainsi que la promotion de politiques de résolution de conflits, de bons rapports police-population, et de prioriser la protection des civils sur l'antiterrorisme, sont ainsi des dimensions sur lesquelles le Québec peut influencer. Ainsi, les partenariats entre le Québec et ces pays devraient s'intéresser à un spectre de questions étendues pour en assurer la qualité et la durabilité, dans une logique de solidarité.



Institut d'études internationales de Montréal  
Université du Québec à Montréal  
400, rue Sainte-Catherine Est  
Bureau A-1540, Pavillon Hubert-Aquin  
Montréal (Québec) H2L 3C5

514 987-3667  
[ieim@uqam.ca](mailto:ieim@uqam.ca)  
[www.ieim.uqam.ca](http://www.ieim.uqam.ca)

## Auteur.e.s

**Maxime Ricard, PhD, UQAM, coordonnateur du Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix de la Chaire Raoul-Dandurand à l'UQAM**

**Anne Leahy, Diplomate de carrière et *Fellow* de l'IEIM**

Les auteur.e.s souhaitent également souligner la participation de Kathia Légaré du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec.